

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DFPE 152 Signature d'un avenant n°1 de prolongation à la convention de délégation de service public pour l'exploitation de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 3, rue Jean Giono (13e).

Mme Céline HERVIEU, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1411-1 à L.1411-18 ;

Vu la délibération 2014-DFPE-1412 en date des 17, 18 et 19 novembre 2014, approuvant la signature de la convention d'une délégation de service public avec la société People and Baby pour l'exploitation de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 3, rue Jean Giono 13^{ème} ;

Vu l'avis de la Commission Concessions en date du 9 avril 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du 22 juin 2021 ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021 par lequel Madame la Maire de Paris propose de prolonger de 7 mois l'exploitation de cet établissement et de reporter l'échéance du contrat de délégation de service public du 31 décembre 2021 au 31 juillet 2022 ;

Sur le rapport présenté par Madame Céline HERVIEU au nom de la 6^e commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant n°1 à la convention, dont le texte est joint à la présente délibération avec la société People and Baby ;

Article 2 : La dépense de fonctionnement correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de l'exercice 2022, et suivants, de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

Anne HIDALGO